

Votre entrée [1]

Des formalités administratives sont nécessaires afin de permettre votre admission au Centre hospitalier d'Orange.

Celles-ci sont à réaliser au bureau des entrées.

Situé dans le hall d'accueil, le bureau des entrées est ouvert de 8h à 17h30, du lundi au vendredi.

Pour joindre le bureau des entrées, composez le 04.90.11.21.02 ou le 04.90.11.22.93

> En cas d'hospitalisation programmée (pré-admission)

Vous devez vous présenter au bureau des entrées quelques jours avant votre hospitalisation muni des documents suivants pour la prise en charge de votre séjour.

> En cas d'hospitalisation en urgence

Les formalités sont réduites au minimum néanmoins, vous, ou l'un de vos proches, devez présenter les documents nécessaires au bureau des entrées dès que possible et avant votre sortie.

> En cas d'hospitalisation d'un mineur

Un des parents ou tout autre détenteur de l'autorité parentale doit accomplir les formalités d'admission et de sortie.

Ces formalités administratives ont pour objectif :

- d'assurer la sécurité des soins et respecter les droits de la personne hospitalisée ou consultante
- d'assurer la prise en charge financière de vos soins par les organismes sociaux (selon la situation individuelle de chaque personne)

Avant votre entrée dans le service, qu'il s'agisse d'une hospitalisation ou d'une simple consultation, sur rendez-vous ou non, vous devez, sauf indication contraire, faire établir par le bureau des entrées un dossier administratif.

Ce que vous devez apporter :

1 pièce d'identité

(carte d'identité, passeport ou carte de séjour)

+ votre Carte vitale et attestation carte vitale

Votre entrée

Publié sur Centre Hospitalier Louis Giorgi (<https://ch-orange.fr>)



+ Prise en charge de votre mutuelle

- le cas échéant, l'attestation de CMUC ou l'attestation d'AME (Aide Médicale d'Etat).
- Si votre hospitalisation est en rapport avec un Accident du Travail : Volet d'accident du travail ou prise en charge remis par votre employeur.
- Si vous venez d'un pays de l'Union Européenne Formulaire E111 ou E112 ou carte européenne d'assurance maladie.

URL source: <https://ch-orange.fr/hospitalisation/votre-entree>

Liens

[1] <https://ch-orange.fr/hospitalisation/votre-entree>